



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Demande en vertu du *Règlement d'adaptation visant les armes à feu des peuples autochtones du Canada*

AVANT DE COMMENCER...

UTILISEZ CE FORMULAIRE si vous êtes un particulier autochtone (Indien, Inuit, Métis) qui fait une demande de permis d'armes à feu et qui souhaite se prévaloir d'une ou de plusieurs dispositions du *Règlement d'adaptation visant les armes à feu des peuples autochtones du Canada*. Vous devez aussi soumettre une demande de permis. Utilisez soit le formulaire « Demande de permis de possession et d'acquisition en vertu de la *Loi sur les armes à feu* (pour les particuliers âgés de 18 ans et plus) » (CAFC 921) ou soit le formulaire « Demande de permis en vertu de la *Loi sur les armes à feu* (pour mineur) » (CAFC 671).

LES PARTIES A À E DE CE FORMULAIRE DE DEMANDE DOIVENT ÊTRE REMPLIES.

REMP LISSEZ CE FORMULAIRE SI :

- vous êtes un aîné ou un mineur et souhaitez obtenir une certification substitutive relative à la sécurité dans le maniement des armes à feu;
- vous êtes un adulte et vous ne pouvez pas suivre le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu dans un délai raisonnable, à un endroit accessible ou à un coût raisonnable;
- vous êtes un mineur âgé de moins de 12 ans;
- vous voulez qu'une recommandation d'un aîné ou d'un dirigeant de votre collectivité soit considérée par le contrôleur des armes à feu de votre province ou de votre territoire dans le cas où le CAF envisage refuser votre demande de permis ou d'assortir le permis de conditions;
- vous ne parlez pas, n'écrivez pas et ne lisez pas le français ou l'anglais.

SI VOUS FAITES UNE DEMANDE COMME MINEUR ÂGÉ DE MOINS DE DOUZE (12) ANS, votre parent ou votre tuteur peut remplir ce formulaire de demande en votre nom. Votre parent ou tuteur doit signer et dater la partie E.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE SUPPLÉMENTAIRE, fournissez tous les renseignements exigés sur une autre feuille, inscrivez votre nom au haut de la feuille et joignez-la à votre demande.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE ou si vous avez besoin d'un autre formulaire, composez le 1 800 731-4000. Des renseignements supplémentaires et certains formulaires de demande sont mis à votre disposition sur notre site Web à l'adresse www.cfc-cafc.gc.ca.

Les renseignements suivants donnent des explications concernant certaines parties du formulaire et vous aideront à répondre à certaines questions. Vous devriez lire les instructions au fur et à mesure que vous remplissez le formulaire. Si vous doutez toujours d'une question, composez le 1 800 731-4000 pour obtenir de l'aide.

Postez votre formulaire dûment rempli et toutes ses pièces jointes à l'adresse suivante :

Bureau central de traitement
C.P. 1200
Miramichi (N.-B.) E1N 5Z3

A - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Cases 1 à 3

Le demandeur doit inscrire son nom et son adresse dans les cases 1 à 3.

B - RENSEIGNEMENTS SUR LA COLLECTIVITÉ AUTOCHTONE

Cases 4 et 5

Vous devez inscrire le nom et l'adresse de votre collectivité autochtone.

C - MOTIFS DE LA DEMANDE

Case 6

Inscrivez un « X » dans la case à côté du ou des motifs expliquant la demande en vertu du *Règlement d'adaptation visant les armes à feu des peuples autochtones du Canada*. Vous pouvez cocher plus d'une case.

D - RENSEIGNEMENTS SUR L'AÎNÉ OU LE DIRIGEANT

Cases 7 et 8

Vous devez inscrire le nom, l'adresse et les coordonnées d'un aîné ou d'un dirigeant de votre collectivité.

E - DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Le particulier qui fait une demande de certification substitutive doit signer et dater la demande.

Si vous faites une demande en tant que mineur, votre parent ou tuteur doit également signer la partie E.

F - RECOMMANDATION DE L'AÎNÉ OU DU DIRIGEANT

Adultes faisant une demande de certification substitutive relative à la sécurité dans le maniement des armes à feu

Si vous êtes un adulte (âgé de 18 ans et plus) qui fait une demande de permis d'armes à feu et qui souhaite obtenir une certification substitutive relative à la sécurité dans le maniement des armes à feu parce que vous ne pouvez pas suivre le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu dans un délai raisonnable, à un endroit accessible ou à un coût raisonnable, un aîné ou un dirigeant doit remplir les parties F et G du présent formulaire de demande.

Mineurs faisant une demande de certification substitutive relative à la sécurité dans le maniement des armes à feu

Si vous êtes un mineur faisant une demande de permis d'armes à feu pour mineur et vous souhaitez obtenir une certification substitutive relative à la sécurité dans le maniement des armes à feu, un aîné ou un dirigeant de votre collectivité autochtone doit remplir la présente demande en inscrivant un « X » dans la case appropriée de la partie G.

Autrement, un adulte qui n'est pas un aîné ou un dirigeant de votre collectivité et qui vous connaît depuis au moins les six (6) mois précédant la présentation de votre demande de permis peut également faire une recommandation. Consultez les renseignements dans la partie H de la présente fiche de renseignements.

Mineurs âgés de moins de douze (12) ans qui participent à la chasse ancestrale

Si vous êtes un mineur âgé de moins de douze (12) ans et voulez participer à la chasse ancestrale de votre collectivité, un aîné ou dirigeant de votre collectivité autochtone doit remplir les **parties D, F et G** du présent formulaire de demande.

Adultes faisant une demande pour que la recommandation de leur aîné ou de leur dirigeant soit considérée par le contrôleur des armes à feu

Si vous faites une demande de permis d'armes à feu et vous souhaitez que la recommandation d'un aîné ou d'un dirigeant soit considérée par le contrôleur des armes à feu de votre province ou de votre territoire, un aîné ou un dirigeant de votre collectivité autochtone doit remplir les **parties F et G** de la présente demande. Votre aîné ou votre dirigeant doit inscrire pour quelles raisons il est important que vous participiez à la chasse ancestrale de votre collectivité autochtone.

G - DÉCLARATION DE L'AÎNÉ OU DU DIRIGEANT

L'aîné ou le dirigeant de votre collectivité qui vous a recommandé dans la partie F doit signer et dater la demande.

H - RECOMMANDATION D'UN ADULTE POUR UNE CERTIFICATION SUBSTITUTIVE D'UN MINEUR

Un adulte qui vous connaît depuis au moins six (6) mois précédant la présentation de votre demande de permis dont la compétence a été certifiée par le contrôleur des armes à feu ou qui a réussi le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu peut recommander que vous possédez les connaissances voulues pour que vous obteniez une certification substitutive, tel qu'indiqué dans la déclaration à la partie I du présent formulaire. Il doit aussi remplir la partie H. Si vous avez besoin d'espace supplémentaire, fournissez tous les renseignements exigés sur une autre feuille, inscrivez votre nom au haut de la feuille et joignez-la à votre demande.

LISTE DE CONTRÔLE

Avant de poster votre demande, avez-vous...

- répondu à toutes les questions pertinentes?
- signé et daté la Déclaration?

Un aîné ou un dirigeant :

- a-t-il fourni une recommandation?
- a-t-il signé et daté la Déclaration?



DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT D'ADAPTATION VISANT LES ARMES À FEU DES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

ATTENTION :

Lisez la fiche de renseignements pour obtenir des explications. Utilisez un « X » pour indiquer votre réponse (s'il y a lieu).
Écrivez en lettres moulées à l'encre bleue ou noire.

A RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. a) Nom de famille	b) Prénom	c) Second prénom	d) Date de naissance (A / M / J)
2. a) Numéro de permis d'armes à feu (s'il y a lieu et s'il est disponible)		b) Date d'expiration (Année / Mois)	
ADRESSE DOMICILIAIRE			
3. a) Rue / Lot / Case postale / Numéro de réserve			b) App. / Unité
c) Ville / Village / Réserve / Établissement / Collectivité		d) Province / Territoire	e) Code postal
f) Numéro de téléphone (jour) () -	Poste	g) Numéro de téléphone (soir) () -	Poste
h) Adresse de courrier électronique (s'il y a lieu)			

B RENSEIGNEMENTS SUR LA COLLECTIVITÉ AUTOCHTONE

4. Nom de la collectivité autochtone	
EMPLACEMENT DE LA COLLECTIVITÉ AUTOCHTONE	
5. a) Rue / Lot / Case postale / Numéro de réserve	
b) Ville / Village / Réserve / Établissement / Collectivité	c) Province / Territoire

C MOTIFS DE LA DEMANDE

6. Les motifs pour faire une demande en vertu du *Règlement d'adaptation visant les armes à feu des peuples autochtones du Canada* (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

a) Je suis un aîné et je souhaite obtenir une certification substitutive relative à la formation en matière de sécurité dans le maniement des armes à feu.

b) Je suis un adulte et je souhaite obtenir une certification substitutive relative à la formation en matière de sécurité dans le maniement des armes à feu et je ne peux pas suivre le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu car il n'est pas offert :

dans un délai raisonnable à un endroit accessible à un coût raisonnable

c) Je suis un mineur de moins de 18 ans et je souhaite obtenir une certification substitutive relative à la formation en matière de sécurité dans le maniement des armes à feu.

d) Je suis un mineur de moins de 12 ans et je souhaite participer à la chasse ancestrale de ma collectivité.

e) Dans le cas où le CAF envisage refuser ma demande ou d'assortir mon permis de conditions, je souhaite que la recommandation de mon aîné ou de mon dirigeant soit considérée par le contrôleur des armes à feu de ma province ou de mon territoire.

f) Je ne parle pas, n'écris pas et ne lis pas le français ou l'anglais.

